

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21049**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Mention : Activité - Projet - Sport - Santé - Spécialité :

Expérience corporelle et Ergonomie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'université de Clermont-Ferrand II, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi, 331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé de ce Master peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- Enseignement en ergonomie
- Gestion des activités de production dans l'industrie et les services
- Conception des lieux, espaces, organisations et situations de travail
- Conseil aux entreprises

Compétences transversales :

Compétences organisationnelles

- Travailler en autonomie : établir des priorités, gérer son temps, s'auto-évaluer, élaborer un projet personnel de formation.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication, partager et organiser des données.
- Effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre.
- Mettre en œuvre un projet, définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action.
- Réaliser une étude : poser une problématique, construire et développer une argumentation ; interpréter les résultats ; élaborer une synthèse ; proposer des prolongements.

Compétences relationnelles

- Communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, communiquer.
- Travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, encadrer.
- Appréhender le milieu professionnel : identifier ses compétences et les communiquer, situer une entreprise ou une organisation dans son contexte socio-économique, identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel, connaître, mettre en œuvre et respecter les procédures, la législation et les normes de sécurité, accéder à des responsabilités en milieu professionnel.

Compétences scientifiques générales :

- Respecter l'éthique scientifique et professionnelle
- Appuyer et enrichir son travail sur la base d'une analyse critique des ressources bibliographiques existantes
- Connaître, respecter et mettre en œuvre la réglementation en vigueur
- Résoudre des problèmes demandant des capacités d'abstraction
- Adopter une approche interdisciplinaire
- Concevoir et mettre en œuvre des indicateurs opérationnels
- Concevoir des outils de suivi et d'analyse (tableaux de bord, graphiques...)
- Concevoir et mettre en œuvre des méthodes d'évaluation
- Maîtriser des techniques informatiques de recueil, de gestion et de traitement de données
- Rédiger des procédures, protocoles, cahiers des charges
- Mettre en œuvre, piloter et évaluer une intervention en milieu professionnel en tenant compte des contextes, enjeux, acteurs, et méthodes spécifiques

Compétences disciplinaires spécifiques à la spécialité :

L'orientation professionnelle de la spécialité ECE vise à former des ergonomes possédant une capacité d'intervention généraliste dans une diversité de situations de travail (situations industrielles, secteurs des services - notamment services de santé, transports, bâtiment, secteur agricole etc.). La place de l'analyse de l'activité et du travail est donc centrale, et les apports de l'anthropologie en ce sens sont majeurs.

De manière générale, ce professionnel est capable :

- de diagnostiquer les causes de dysfonctionnement des situations complexes, proposer des améliorations et accompagner leur mise en

place, en intégrant les aspects techniques, environnementaux, organisationnels et humains

- d'intégrer des projets de conception divers, et de piloter des démarches de conception.

De manière plus spécifique, les futurs professionnels seront capables de conduire un projet d'intervention ergonomique :

- Analyser une demande d'intervention et négocier cette demande au regard des compétences spécifiques de l'ergonome, pour aboutir à la définition d'une mission pertinente pour l'ergonome et pour le commanditaire

- Analyser et comprendre l'activité professionnelle de manière complexe, systémique et singulière ; c'est-à-dire étudier ses déterminants, les uns externes (liés aux conditions d'exécution du travail), les autres internes (liés à l'état fonctionnel des opérateurs). Produire et restituer un diagnostic qui établit des relations entre les effets des activités professionnelles (en termes de performance et/ou de santé), existantes ou futures, et ces déterminants.

- Proposer et conduire une démarche d'élaboration de solutions de transformation des déterminants identifiés en mobilisant les ressources appropriées (internes et/ou externes à la structure) selon des modalités opérationnelles.

- Simuler les conséquences des solutions envisagées avant leur mise en place définitive (tant sur le plan de la santé, de la sécurité et des compétences des travailleurs, que sur le plan de l'efficacité, de l'efficience et de la fiabilité des installations).

- Accompagner la mise en place des transformations et les évaluer après la mise en fonctionnement des nouvelles situations de travail.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Collectivité territoriale
- Entreprise
- Etablissement médical (hôpital, clinique, ...)
- Organisme de contrôle et de certification
- Société de conseil
- Société de services
- Institutions de la prévention des risques professionnels (CARSAT, DIRECTE, ANACT, ARACT, INRS)
- Service de santé au travail (autonome ou mutualisé)

Ergonome

Conseiller en ressources humaines

Cadre

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1402 : Management et ingénierie méthodes et industrialisation

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les contenus de formations minimum proposés et auxquels répond le master « Expérience corporelle et Ergonomie » sont présentés ci-dessous.

- Paysage et histoire de l'ergonomie (10h)

Histoire

Courants

Structures professionnelles

- Cadre économique, sociologique et juridique du travail (30h)

Sociologie du travail

Droit du travail

Economie de l'entreprise

Evolution démographique, diversité et variabilité, vieillissement et travail

- L'activité humaine et ses effets (40h)

Connaissances fondamentales sur l'être humain en activité (en fonction des caractéristiques des publics du master)

Les déterminants des situations de travail et leurs effets sur le développement, la santé et la performance : environnement et ambiances de travail, organisation du travail, etc.

- Santé, sécurité et fiabilité au travail (40h)

Santé et conditions de travail

Sécurité et fiabilité dans les systèmes socio-techniques

Handicap et activité professionnelle

- Temps, espaces et formes d'organisation du travail (20h)

Temps et travail

Modèles d'organisation : process, production de masse, services, télétravail, mobilité...

- Analyse de l'activité et du travail (100h)

Modèles et concepts ; approche systémique et écologique des situations, approches participatives

Méthodes et techniques. Celles-ci peuvent inclure : observation in situ, techniques d'entretien, simulation, maquettage, usage des questionnaires, construction des expérimentations, analyse des verbalisations et du raisonnement, focus groups, etc.

- Ingénierie de l'action ergonomique (100h)

Stratégie et méthodologie de l'intervention et de la conduite de projet

Evaluation et conception des systèmes de travail, des dispositifs techniques et des formations

Prise en compte des recommandations, normes, standards et dispositifs légaux

Préparation à la vie professionnelle (20h)

Connaissance des organismes professionnels

Formes de pratique du métier

Déontologie et éthique professionnelle

Volume horaire global par étudiant

en Master 1 : 450 heures ; en Master 2 : 350 heures (ce volume pouvant varier en fonction des choix d'options)

Les stages en situation professionnelle forment le noyau dur de la formation, ils revêtent une importance particulière.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Sous réserve de mise en place des modalités le permettant
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'Equipe Pédagogique de la Mention ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Sous réserve de mise en place des modalités le permettant
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels, jury de la VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 mars 2012 relatif aux habilitations de l'Université Clermont-Ferrand 2 à délivrer les diplômes nationaux de niveau master.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Il n'existe pas de statistiques pour cette nouvelle spécialité. Par contre, cette spécialité s'inscrit dans le cadre du développement de l'ergonomie à l'Université Blaise Pascal :

- le DU d'Ergonomie lancé en 2008 connaît un succès croissant, puisqu'il a atteint en 2010 la capacité d'accueil maximal (20 participants) et qu'il est aujourd'hui composé majoritairement de professionnels en formation continue

- les enseignements ouverts au choix en ergonomie en formation initiale ont également connus un succès important en termes d'inscriptions

<http://www.univ-bpclermont.fr/rubrique91.html>

Autres sources d'information :

<http://www.artee.com/>

<http://www.ce2-ergo.fr/index.html>

<http://www.ergonomie-self.org/>

[Site de l'Université Blaise Pascal](#)

Site de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Lieu(x) de certification :

Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques Sportives, Campus Universitaire des Cézeaux, BP 104, 63172 Aubière Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand II, UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques Sportives, Campus Universitaire des Cézeaux, BP 104, 63172 Aubière Cedex

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale de la mention

Date de demande de création : Septembre 2012. Jusqu'à cette date, il existe un DU en Ergonomie depuis 2008 à l'UFRSTAPS de Clermont-Ferrand, accueillant des étudiants en formation initiale et en formation continue.